

Robert MEDINA
Vice-Président

Nos réf. D : 24020113

Toulouse, le 21/11/2024

Informations aux Riverains :

Impasse du Passereau
L'UNION

Objet : Travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux pluviales

Madame, Monsieur,

Toulouse Métropole et Eau de Toulouse Métropole continuent à travailler pour votre cadre de vie, en entretenant les voies et en aménageant l'espace public au bénéfice de tous ses habitants.

Avec l'accord de Jean-Luc Moudenc, président de Toulouse Métropole, je vous informe que la métropole va procéder à la réhabilitation des réseaux cités en objet sur l'impasse du passereau, suite à plusieurs affaissements et obstructions. Ce projet permettra d'optimiser la pérennité de ces ouvrages. Il est inscrit dans la programmation opérationnelle et budgétaire de la métropole.

Ces travaux commenceront à partir de début décembre afin de rétablir rapidement le bon écoulement, et se termineront avant les fêtes. La date de démarrage du chantier et sa durée peuvent être modifiées par des événements climatiques ou d'autres éventuelles contraintes techniques.

Afin de réaliser ces travaux, l'impasse du Passereau sera barrée pendant la durée des travaux et une interdiction de stationner sera en vigueur durant cette période (Cf plan ci-joint). L'accès aux riverains ainsi qu'aux livraisons sera maintenu le mieux possible. Comme pour tout chantier, des gênes momentanées peuvent se produire (bruit, poussière). Sachez que tout est mis en œuvre avec les entreprises pour les minimiser.

Le responsable de ce chantier, M. William LARRIEU (05 81 91 78 15 - william.larrieu@toulouse.metropole.fr), du service travaux de la direction Cycle de l'Eau, est à votre disposition pour vous donner des informations et recueillir vos observations et suggestions sur le déroulement des travaux.

Si vous aviez le projet de faire intervenir un gestionnaire de réseau (eau, assainissement, électricité, gaz, téléphone ou fibre) pour créer ou modifier un branchement, je vous demande de prendre contact dès que possible avec ce responsable afin d'anticiper cette intervention.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Vice-Président
délégué à l'eau et à l'assainissement


Robert MEDINA